

Mardi 5 mai 2020

Chers collègues,

Comment allez-vous ?

Nous nous retrouvons au début de semaines qui nécessiteront l'attention de tous et nous continuons de souhaiter pouvoir vous accompagner au mieux dans cette nouvelle complexité.

Vos établissements sont en train d'examiner, avec vous, les conditions de la reprise partielle qui nous concernera le 18 mai. Les modes d'organisation, à l'intérieur du respect du protocole sanitaire (que vous trouverez : [là](#)), étant parfois assez différents, il nous faut les connaître afin de mieux adapter nos propositions : ce sera l'objet de notre prochaine lettre.

Nous vous engageons à continuer de nous écrire (ipr.lettres@ac-bordeaux.fr): nous vous répondrons toujours.

N'hésitez pas, si cela devait vous paraître nécessaire, à nous demander, en équipe, une réunion en classe virtuelle. Nous nous efforcerons d'être auprès de vous et de vos chefs d'établissement.

Vous trouverez sur le site du ministère la circulaire qui paraîtra au BO jeudi 7 mai : [ici](#)

Vous y trouverez en particulier, pour chaque niveau **des priorités de travail** qui vous éclaireront utilement.

EVALUATION ET DNB

Nous attirons votre attention sur la formulation suivante extraite de ce document officiel :

Les professeurs continuent à évaluer leurs élèves selon les modalités qu'ils fixent. Ces évaluations ne comptent pas pour la détermination des notes attribuées aux examens nationaux. Elles peuvent faire l'objet d'une appréciation portée par les professeurs sur le livret scolaire afin d'éclairer les travaux du jury sur la motivation et l'assiduité des élèves.

Pour le troisième trimestre, aucune évaluation ne peut donc être utilisée à des fins certificatives (ie pour les examens nationaux), il conviendra donc de continuer à privilégier l'évaluation formative.

L'engagement des élèves, en présentiel ou non, pourra constituer une des bases pour la formulation d'une appréciation dans le livret scolaire, appréciation portant sur la motivation et l'assiduité. Il conviendra cependant, conformément à l'esprit du texte officiel, de faire preuve d'une grande vigilance dans l'octroi de ces appréciations et tout

particulièrement de veiller au respect de l'équité entre les élèves, compte tenu de la grande diversité de leurs situations et des vôtres.

La classe de 3^{ème} et l'obtention du DNB sur contrôle continu amènent nécessairement une réflexion sur l'évaluation des compétences acquises par les élèves, ainsi que sur la note annuelle de français qui remplacera l'épreuve écrite de français. Cette dernière devra refléter de manière juste, sans pénaliser les élèves, les capacités, les efforts et les progrès de chacun.

Ainsi le troisième trimestre pourrait-il être mis à profit pour mener des projets incluant des productions orales ou écrites, qui permettent de **consolider des compétences du socle**.

On peut envisager, par exemple, des lectures expressives, des jeux de rôle, des présentations de lecture, d'écriture ou de recherches, des créations collaboratives, unissant les élèves en distanciel et en présentiel. Projets et productions collaboratives, qui peuvent combiner travail à distance et travail en classe, favoriseront également les progrès des élèves les plus fragiles.

Cette recommandation rencontre les priorités du cadre officiel ;

Proposer des activités associant lecture et écriture, visant l'appropriation personnelle des textes, et pouvant se décliner entre temps scolaire et temps extrascolaire.

Privilégier l'expression orale en tirant profit des effectifs réduits.

Favoriser les exercices de mise en voix en lien avec les lectures en tirant profit également du recours au numérique (lecture, présentation d'un livre étudié durant l'année ou récemment lu, oralisation des textes...)

Les résultats au DNB des années antérieures montrent que les notes du contrôle continu sont sensiblement inférieures à celles des épreuves ponctuelles. Cette donnée sera à prendre en compte pour évaluer les élèves dans **cette situation très particulière, qui ne peut leur porter préjudice**, et ce d'autant plus que l'épreuve orale est annulée. Des concertations sur cette question, au sein des équipes, permettront utilement d'harmoniser les attendus sur les compétences du socle.

CLASSE de 1ere et EAF

Dans le cadre précédemment défini (15 textes minimum pour la voie générale et 12 pour la voie technologique, sans obligation de faire les quatre objets d'étude (cf lettre des IPR du 14 avril)) vous pouvez continuer et/ou approfondir le travail actuellement en cours. Vous trouverez sur notre site : [là](#) la proposition d'une de vos collègues concernant la préparation et la passation de l'entretien pour la deuxième partie de l'épreuve.

Vous trouverez : [ici](#) le programme de l'an prochain pour l'objet d'étude théâtre.

PARTAGE ET COOPERATION

Nous vous transmettons en *partage du mardi*, deux liens envoyés par des collègues de collègue (également déposés sur le site académique):

Le lien de la troisième émission de web radio réalisée par les élèves du collège Max Bramerie à La Force : <https://maxinews.fr/wp-content/uploads/2020/04/Direct-3.mp3>

Il s'agit d'un travail d'équipe pluridisciplinaire. Les enseignants interviennent dans la réalisation technique, l'écriture des questions posées aux invités, dans le choix des sujets ; ils participent à la conférence de rédaction, accompagnent les élèves via pronote, les classes virtuelles ou par téléphone.

C'est un rendez-vous partagé par la communauté éducative de l'établissement mais aussi par des établissements français à l'étranger au travers d'une communication. C'est une expérience de travail collaboratif prometteuse pour l'avenir, qui permet aux jeunes de prendre conscience de leurs qualités et compétences dans les domaines de l'écrit, de l'oral et du numérique. Autrement dit ... comment travailler sans s'en rendre compte ?

Le lien vers le padlet « vacances d'avril » du collège Eugène Atget à Libourne : https://padlet.com/eric_sophie_monneret/9z3icksdsdz3n7h6

Les vacances sont finies ... sans doute ... mais sa richesse nous a paru susceptible de vous intéresser tous ! Un beau recueil de ressources.

Rappelons l'émission (accessible en podcast) de France culture, désormais très riche, et à laquelle certains de nos collègues ont participé !

<https://www.franceculture.fr/emissions/ecoutez-revisez>

Nous ouvrons dès cette semaine des **forums collaboratifs** destinés à quelques 200 enseignants de collège et de lycée. Leur objectif est de constituer une étape intermédiaire entre le niveau individuel (vous nous envoyez parfois vos travaux ou vos propositions) et le niveau public : la mise en ligne sur notre site. Nous vous informerons avec une grande régularité sur les directions de réflexion et les propositions de travail prises dans ces forums.

Enfin, et afin de faire un état des lieux le plus précis possible des semaines que nous sommes en train de vivre, nous allons vous adresser, dans les jours prochains, **une enquête - si possible sous forme numérique**- qui nous aidera à travailler à la fois nos plans de formation, nos discours de cadrage, et à mieux vous aider dans les prochaines perspectives. Vous serez informés des conditions d'accès à l'enquête sur votre adresse de messagerie académique.

Nous vous souhaitons une bonne semaine et vous donnons rendez-vous mardi prochain.

Bien chaleureusement à tous,

Les IA-IPR de Lettres